



DAT Nantissement obligations de la banque

Par **AGUIR Karim**, le **09/01/2018** à **11:40**

Bonjour,

Dans le cadre d'un prêt immobilier ma banque m'a demandée au dernier moment avant la signature de l'acte de nantir un DAT ainsi qu'une caution personnel et une PPD. Après calcul des garanties prises par la banque je m'aperçois qu'elle dépassent le montant du prêt hors suite à un délais trop court pas d'autres choix que d'accepter. Le DAT de 3 arrivant à son terme je demande à la banque de me transmettre le document qui prouve la publication du nantissement du DAT dans le mois suivant signature du nantissement. La réponse de la banque est " nous ne publions pas de nantissement"

Alors qu'elles sont mes possibilités et est-ce que le nantissement d'un DAT est obligatoire par la loi ?

Merci pour vos réponses